



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
8.04.2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 14/61

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mr GRIALOU, Mmes BALOUP, BABAU, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes SANZ, BENTATA-RAUCOULES, Mr GRIMAL, Mmes PESA, ANGLES, GONZALES, Mr KOWALCZYK, Mmes HOLLINGER-CHAILLET, THUEL, Mrs PEYRONIE, BARDY, Mme PELLEGRINI.

Absents : Mme Delphine MAILLET-RIGOLET Procuration à Mr LE ROCH.
Mr Alain FABRE Procuration à Mme VILLENEUVE
Mr Roland RASKOPF Procuration à Mme THUEL

Secrétaire : Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

**DESIGNATION DES
ELUS QUI
SIEGERONT DANS LA
COMMISSION
COMMUNALE
D'ACCESSIBILITE**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit en son article 46 l'instauration d'une commission communale d'accessibilité pour les communes de plus de 5 000 habitants et plus.

Cette commission doit être composée notamment de représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées.

La Commission d'accessibilité dresse le constat d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en Conseil Municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Adopté à l'unanimité

Le Maire préside la commission et arrête la liste de ses membres.

Cette commission organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DESIGNE, pour faire partie de la Commission communale d'accessibilité, les élus suivants :

- Bernard GRIALOU
- Jean-Pierre SOULA
- Angélique BENTATA-RAUCOULES
- Christine GARCIA

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 15 octobre 2014
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Général